



CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse

FOCUS N°10
NOVEMBRE
2017



LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



I STRUTTURI D'INSIRZIONI CÙ L'ATTIVITÀ ECUNÒMICA IN L'ECUNUMÌA SUCIALI È SULIDARIA



ÉDITORIAL

Comment concilier «plus-value sociale» et «performance économique»?

C'est le défi quotidien que les 1 100 entreprises employeuses de l'Économie Sociale et Solidaire relèvent en rendant compatible la gestion d'une entreprise économique avec un projet d'utilité sociale. Ce sens de l'action est au cœur du projet des entreprises de l'insertion par l'activité économique (IAE) de notre région Corse. Les entreprises du secteur de l'IAE permettent à des personnes exclues du marché de l'emploi de se (re)familiariser avec le monde du travail, tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel adapté. L'objectif : donner tous les atouts à une personne pour lui permettre de retrouver un emploi convenable sur le marché du travail!

Comprendre comment et pourquoi ces entreprises de l'IAE incarnent, par leur projet stratégique, une expérience comme acteur de l'économie sociale et solidaire est l'ambition de ce Focus. C'est un effet de loupe, une visibilité donnée à une catégorie d'organisations de l'ESS qui contribuent d'une part au développement économique de notre région et d'autre part à la consolidation de sa cohésion sociale.

Dans le contexte actuel de maîtrise de la dépense publique, et plus précisément de l'annonce de la diminution significative du volume de contrats aidés, la pédagogie des spécificités et de la valeur créée par le secteur de l'IAE doivent être affirmées pour que l'accompagnement et le soutien public nécessaire à sa pérennité soient garantis.

Le transfert à la Collectivité unique de Corse de l'ensemble des compétences des Départements instaure une réelle simplification dans l'organisation régionale.

La Collectivité voit désormais sa mission dans le domaine de l'IAE élargie. Face à cette situation nouvelle d'interlocuteur régional unique, la mobilisation des entreprises du secteur autour de la CRESS constitue l'atout indispensable à la recherche de l'efficacité optimale.

Charles Pasqualini
Chargé du développement
ÉTUDES ET CHANTIERS CORSICA

LES CHIFFRES CLÉS 2016

L'insertion par l'Activité Économique (IAE) dans l'ESS en Corse représente :

34 établissements employeurs

652 nouveaux salariés entrés en insertion

56 % de sorties dynamiques¹

1

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE L'INSIRZIONI CÙ L'ATTIVITÀ ECUNÒMICA

QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ? CHÌ HÈ L'INSIRZIONI CÙ L'ATTIVITÀ ECUNÒMICA ?

Article L5132-1 du code du travail

«L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires.»

L'IAE regroupe différents types de structures, les SIAE, qui relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS). Conventionnées par l'État, elles cherchent à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi. Ainsi, elles mettent leur développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions.

L'insertion par l'activité économique (IAE) est née dans les années 1970 à l'initiative d'acteurs de terrain souhaitant favoriser l'autonomie et la mise en situation de travail de personnes éloignées de l'emploi. Pour autant, la reconnaissance institutionnelle des acteurs œuvrant dans ce champ et leur structuration se sont déroulées progressivement. En 1998, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a permis d'inscrire leur action dans le code du travail.

LES ENTREPRISES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE I STRUTTURU D'INSIRZIONI CÙ L'ATTIVITÀ ECUNÒMICA

L'entreprise d'insertion est une TPE/PME, soumise aux mêmes règles fiscales, juridiques et économiques que toute entreprise. Elle se distingue par sa finalité : l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues du marché du travail.

Les personnes en parcours d'insertion sont embauchées sous un contrat de travail de droit commun, en majorité à temps plein et pour une durée maximale de deux ans. Elles bénéficient pendant cette période d'un accompagnement socioprofessionnel pour construire leur parcours.

Les ressources de l'entreprise d'insertion proviennent de 80 à 90% de la commercialisation des biens et services qu'elle produit.

Conventionnées par l'État via leurs services déconcentrés (DIRECCTE), les SIAE salarient des personnes agréées par Pôle emploi et reçoivent des financements publics de l'État et des collectivités.

Les entreprises d'insertion, au-delà de leur mission et de facilitateur d'accès à l'emploi durable, constituent un maillon indispensable du développement des territoires.

Par la création d'emplois locaux, mais aussi en favorisant la formation de leurs salariés et surtout en valorisant un modèle de développement économique innovant et solidaire. Elles s'inscrivent ainsi comme des acteurs incontournables de la vie locale.

Les SIAE regroupent quatre types de structures :

- Les Associations Intermédiaires (AI)
- Les Ateliers Chantier d'Insertion (ACI)
- Les Entreprises d'Insertion (EI)
- Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

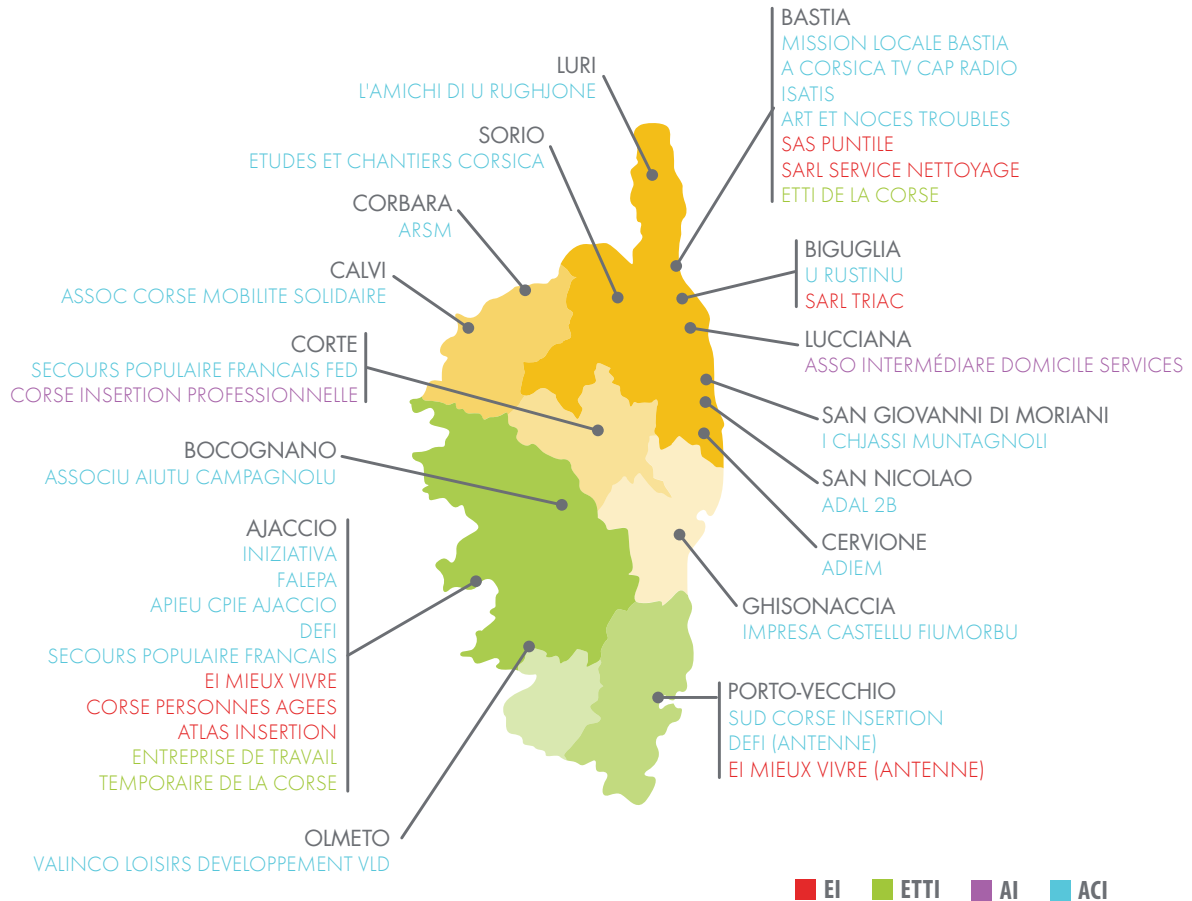
¹ Sortie dynamique : sortie vers l'emploi durable, vers un emploi de transition et sortie positive

	AI	ACI	EI	ETI
STATUT JURIDIQUE	Association Loi 1901	Dispositifs sans personnalité morale créés et gérés par une structure porteuses (employeurs listés à l'article D.5132-27 du code du travail). Les ACI peuvent être permanents ou créés pour une durée limitée	Association Loi 1901, Société Anonyme, SARL, Société Coopérative (SCOP, SCIC)	Association Loi 1901 ou société commerciale
MISSION DE LA STRUCTURE		Suivi, accompagnement socio-professionnel, encadrement technique et formation des personnes les plus éloignées de l'emploi	Formation, insertion par l'offre d'une activité productive assortie de différentes actions d'accompagnement socio-professionnel définies selon les besoins	Formation, insertion professionnelle, suivi social, et professionnel pendant et en dehors des missions.
MODALITÉ D'INTERVENTION	Mise à disposition des salariés aux particuliers, associations, collectivités locales et entreprises pour la réalisation de travaux opérationnels	Développement d'activités d'utilité sociale répondant à des besoins collectifs non satisfaits	Production de biens et de services destinés à être commercialisés sur un marché	Salariés mis à disposition d'entreprises clientes, dans le cadre de missions d'interim
CADRE RÉGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières - Convention conclue avec l'État - Réglementation des mises à disposition réalisées auprès des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières - Convention conclue avec l'État - Un agrément préalable doit être délivré par Pôle Emploi pour bénéficier des aides de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières - Convention conclue avec l'État - Un agrément préalable doit être délivré par Pôle Emploi pour bénéficier des aides de l'État 	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières - Convention conclue avec l'État - Un agrément préalable doit être délivré par Pôle Emploi pour bénéficier des aides de l'État
CONTRATS DE TRAVAIL, MISE À DISPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> - CDD, CDI à temps partiel ou contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) - Les CDD et CDDI peuvent s'enchaîner successivement - La durée totale des mises à disposition ne peut dépasser 480 heures sur 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> CDI / CDD de minimum 4 mois jusqu'à 24 mois 	<ul style="list-style-type: none"> CDI limité à 24 mois, renouvelable afin de permettre d'achever une action de formation en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de travail temporaire ou contrat de mission respectant les règles régissant le travail temporaire limité à 24 mois (renouvellement compris) Rémunération au moins égale au SMIC horaire
RESSOURCES FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaires issu des prestations de services vendues - Exonération totale des cotisations patronales de sécurité sociale pour les salariés travaillant jusqu'à 750 heures/an (plafond) - La convention avec l'État prévoit un financement modulable des postes d'insertion avec un montant socle par an et par ETP. La part modulée varie de 0 à 10 %, elle est indexée sur le SMIC. Pour 2017 le montant socle par an et par ETP est de 1331 € - D'autres aides sont mobilisables : collectivités territoriales, Pôle Emploi, PLIE, FSE, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes issues des biens et services dans le cadre de l'activité développée ne doivent pas couvrir plus de 30 % des charges totales - Exonération de certaines cotisations - Aide aux postes, pour 2017 le montant socle par an et ETP est de 19 655 € - D'autres aides sont mobilisables : collectivités territoriales, Pôle Emploi, PLIE, FSE, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaires issu de la production marchande - Allègement des cotisations patronales de sécurité sociale - Aide aux postes, pour 2017 le montant socle par an et ETP est de 10 237 € - D'autres aides sont mobilisables : collectivités territoriales, Pôle Emploi, PLIE, FSE, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Allègement généraux de cotisations patronales de sécurité sociale - Aide au poste d'accompagnement : 51 000 € par an pour 12 salariés à temps complet

2

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN CORSE

L'INSIRZIONI CÙ L'ATTIVITÀ ECUNÒMICA IN CORSICA



Les structures d'insertion par l'activité économique opèrent principalement sur les deux zones d'emploi de Corse, Bastia et Ajaccio. En 2016, la Haute-Corse recensait 21 entreprises d'insertion conventionnées et la Corse-du-Sud 13.

SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

ENTREPRISES CONVENTIONNÉES POUR L'ANNÉE 2016

	EI	ETTI	AI	ACI	ENSEMBLE
NOMBRE DE STRUCTURES	6	2	2	24	34
HAUTE-CORSE	3	1	2	15	21
CORSE DU SUD	3	1	0	9	13

SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

Certaines de ces entreprises mettent en œuvre des actions d'insertion dans un ou plusieurs secteurs d'activités: INIZIATIVA, FALEPA, I CHJASSI MUNTAGNOLI, CORSE MOBILITÉ SOLIDAIRE, ...

Les ateliers chantiers d'insertion (ACI) prédominent, ils sont au nombre de 24. Les deux associations intermédiaires (AI) sont localisées en Haute-Corse, et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), font partie de la même entité avec une antenne dans chaque département.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES SIAE I SITTORI D'ATTIVITÀ DI I SIAE

Les entreprises d'insertion sont positionnées sur des activités locales, peu délocalisables, souvent très manœuvrières dans des secteurs d'activité pour la plupart à fort contenu environnemental.

Les SIAE sont majoritairement positionnées sur les secteurs de l'environnement et des espaces verts, du bâtiment et des travaux publics (BTP), des services aux entreprises et aux collectivités, ou encore des services à la personne.

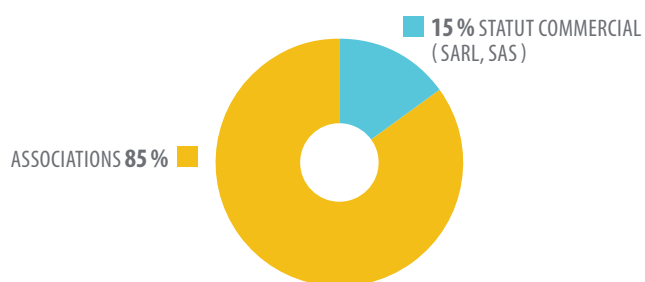
Les AI sont spécialisées dans les services et les ETTI dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que dans le transport, la manutention et le magasinage.

Les ACI et les EI exercent plus fréquemment des activités liées à l'environnement ou aux espaces verts ou dans le BTP.

Les EI, comme les AI, font également fréquemment travailler leurs salariés dans les services aux entreprises et aux collectivités. Les métiers le plus souvent occupés sont des postes d'ouvriers du bâtiment et des travaux publics, de jardiniers, d'agents d'entretien des locaux, d'employés de maison ou de personnel de ménage ou encore d'ouvriers de la manutention.

Les ETTI, et encore davantage les AI, sont plus généralement positionnées sur quatre secteurs ou plus du fait de leur activité de mise à disposition de salariés en insertion. À contrario, les structures porteuses d'ACI exercent dans plus de 70% des cas une activité dans un ou deux secteurs. Ce résultat peut notamment s'expliquer par le faible nombre d'ateliers et chantiers d'insertion portés par ces structures.

FORMES JURIDIQUES DES SIAE FORMI GHJURÌDICI DI I SIAE



SOURCE : DIRECTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

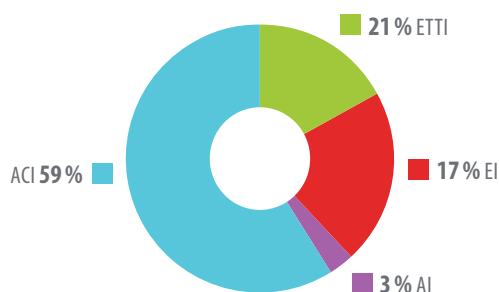
En Corse, 85% des entreprises d'insertion sont des associations et 15% sous statut commercial. Pour les structures qui disposent d'un statut de type commercial, pour leur activité d'insertion et leur implantation territoriale, elles agissent en cohérence avec les acteurs de territoire.

Les associations, coopératives, fondations ou mutuelles appartiennent de droit à l'ESS. En revanche les entreprises commerciales doivent prouver dans leurs statuts qu'elles appliquent un certain nombre de valeurs et de règles définies par l'article 1 de la loi ESS.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN INSERTION EN 2016 RIPARTIZIONI DI I SALARIATI IN INSIRZIONI IN 2016

LES SALARIÉS DANS LES DIFFÉRENTES ENTREPRISES

	EI	ETTI	AI	ACI	TOTAL
HAUTE-CORSE	28	61	21	127	237
CORSE DU SUD	85	73	-	253	411
CORSE	113	134	21	380	648



SOURCE : DIRECTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

La Corse-du-Sud a accueilli dans ses 13 entreprises d'insertion 411 salariés soit 63% des salariés en insertion de la région, dont 61% dans une ACI.

Les 24 ACI accueillent 59% des effectifs de l'IAE. Dans les deux départements les effectifs des ACI dépassent un salarié sur deux, soit 54% en Haute-Corse et 62% en Corse-du-Sud.

RÉPARTITION DES PUBLICS ACCUEILLIS PAR TYPE DE SIAE EN 2016 RIPARTIZIONI DI I PÙBLICHI ACCOLTI SICONDU U TIPU DI I SIAE IN 2016

	EI	ETTI	AI	ACI	TOTAL	PART
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS ACCUEILLIS	113	134	21	380	648	-
DONT BÉNÉFICIAIRES DU RSA	28	7	6	170	211	32,6 %
DONT BÉNÉFICIAIRES DE L'ASS	3	4	2	29	38	5,9 %
DONT BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH	1	0	0	12	13	2,0 %
DONT INSCRITS À PÔLE EMPLOI	105	126	16	367	614	94,8 %
DONT SANS EMPLOI DEPUIS MOINS D'UN AN	50	76	16	113	255	39,4 %
DONT SANS EMPLOI DEPUIS 1 AN À MOINS DE 2 ANS	14	46	3	72	135	20,8 %
DONT SANS EMPLOI DEPUIS 2 ANS ET PLUS	9	12	2	126	149	23,0 %
DONT JEUNES DE MOINS DE 26 ANS	27	47	9	80	163	25,2 %
DONT JEUNES DE MOINS DE 26 ANS PEU QUALIFIÉS	10	27	2	49	88	13,6 %
DONT PERSONNES SANS EMPLOI DE 50 ANS ET PLUS	25	18	3	74	120	18,5 %
DONT PERSONNES RECONNUES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS	3	3	0	45	51	7,9 %
DONT PERSONNES AVEC UN NIVEAU SUPÉRIEUR AU BAC	5	14	5	26	50	7,7 %
DONT PERSONNES DE NIVEAU BAC	17	14	4	43	78	12,0 %
DONT PERSONNES AVEC UN NIVEAU CAP - BEP	49	37	6	180	272	42,0 %
DONT PERSONNES AVEC UN NIVEAU INFÉRIEUR AU CAP	37	56	6	128	227	35,0 %

RSA : Revenu de Solidarité Active
ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
DELD : demandeurs d'emploi longue durée

SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

L'insertion par l'activité économique s'adresse à un public sans emploi, rencontrant des difficultés professionnelles et sociales. C'est pourquoi peuvent y être accueillis à la fois des jeunes, des seniors, des travailleurs handicapés, des demandeurs d'emploi longue durée ou encore des bénéficiaires de minima sociaux.

Sur le territoire insulaire, en 2016 c'est au total 648 salariés qui étaient présents dans une entreprise d'insertion. Pratiquement la totalité du public est inscrit à Pôle emploi (95%), alors qu'au national cela en concerne 87%. Pôle emploi donne des agréments pour une durée de 24 mois, sauf cas particulier (plus de 50 ans et travailleurs handicapés).

Environ 40% des salariés sont sans emploi depuis moins d'un an et 44% sont de longue durée.

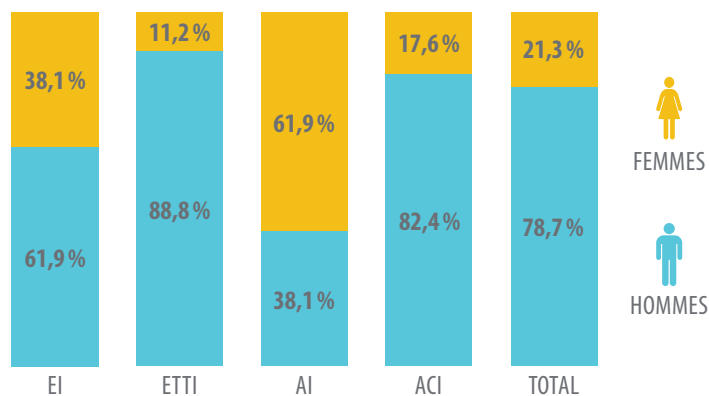
Un quart des salariés est âgé de moins de 26 ans. Les personnes reconnues travailleur handicapé et les personnes âgées de plus de 50 ans représentent respectivement 8% et 18,5%.

Les personnes qui entrent dans ce cursus d'insertion ont pour la grande majorité un faible niveau de formation. En Corse, comme au national 77% ont un niveau CAP ou inférieur.

95 %
d'inscrits à Pôle emploi
44 %
sont des DELD
40,5 %
sont bénéficiaires de
minima sociaux

LA PLACE DES FEMMES DANS LES ENTREPRISES D'INSERTION U POSTU DI I DONNI IN L'IMPRESI D'INSIRZIONI

PART PAR GENRE ET PAR EI



SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

En Corse, alors qu'au 31 décembre 2016 la part des femmes demandeurs d'emploi pour les catégories A, B, C s'élevait à 53,1%, elles étaient seulement 21% pour l'année à rentrer dans un parcours d'insertion contre 79% d'hommes. Au national, les femmes sont 32%.

Ce sont les associations intermédiaires qui accueillent la part la plus importante de femmes (62%), suivies des entreprises d'insertion (38%). La part la plus faible est dans les ETTI (11%).

Ces disparités s'expliquent par les métiers dits traditionnellement masculins proposés au sein des structures : bâtiment, entretien des espaces verts, traitement des déchets, ...

LE FINANCEMENT DE L'IAE EN CORSE U FINANZAMENTU DI L'IAE IN CORSICA

L'Etat est l'un des principaux financeurs des SIAE. Les Conseils Départementaux représentent également des partenaires financiers importants, ces derniers interviennent à la fois sur les aides aux postes et pour certaines entreprises ils participent à leur fonctionnement.

Les programmes départementaux et régionaux de l'ESS ou de l'insertion professionnelle apportent des soutiens divers aux EI. Au niveau des départements cela s'oriente sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Au niveau de la Région, le soutien à l'ESS est réaffirmé dans le SRDE2I de la Corse. Les valeurs sociales et solidaires portées par cet écosystème sont au cœur du Riacquistu Economicu è Suciiale.

Le régime d'aides Cors'Eco Solidaire – Sviluppu Suciiale è Sulidarietà mis en œuvre par l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) prévoit des aides déclinées dans des appels à projets pour «aider les SIAE à réaliser les investissements nécessaires à la mise en place d'un outil de production compétitif et acquérir les biens immobiliers supports de leurs outils de production».

RÉPARTITION DES DEUX FINANCEURS POUR LES AIDES AU POSTE EN 2016

	CORSE	HAUTE-CORSE	CORSE DU SUD
MONTANT ÉTAT	3 528 569	1 930 499	1 598 120
dont ACI	2 792 706	1 654 193	1 138 513
dont AI	1 099	1 099	-
dont EI	562 324	156 604	405 720
dont ETTI	172 440	118 553	53 888
MONTANT CONSEILS DÉPARTEMENTAUX	593 333	333 917	259 417
TOTAL	4 121 903	2 264 366	1 857 537

SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

Z

ZOOM SUR L'AIDE AU POSTE D'INSERTION

Montant socle :

- Un montant annuel par ETP d'insertion spécifique à chacune des catégories de SIAE
- Un montant visant à compenser la moindre productivité du salarié en insertion et/ou à couvrir la mission d'insertion de la SIAE
- Un montant indexé sur le niveau du SMIC

Montant modulé :

- Un complément visant à financer les SIAE au-delà de leur mission de base
- Un montant déterminé sur la base de 3 grandes catégories de critères simples et opérationnels
- Un montant compris entre 0 et 10% du montant socle

Z

ZOOM SUR CORSE ACTIVE POUR L'INITIATIVE

Corse active pour l'initiative est un dispositif spécialisé dans l'accompagnement et le financement des associations et entreprises solidaires. Créé en 2003 et présidé par Mme Isabelle ANTHONIOZ – GAGGINI, il a pour vocation d'accompagner et de financer la création, la consolidation et le développement de ces structures sur le territoire corse. Parmi les différents outils, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement départemental) s'adresse tout particulièrement aux structures d'Insertion par l'Activité Économique dans leur stratégie de consolidation et de développement d'activités et d'emplois.

Le DLA permet à ces structures de bénéficier d'un diagnostic partagé de leur situation et de leur capacité de consolidation économique et financière afin de pouvoir déterminer avec elles leurs problématiques et besoins. Un plan d'accompagnement est ensuite défini puis mis en place via la réalisation d'accompagnements individuels et/ou collectifs par des prestataires, et suivi par le DLA. Les structures peuvent bénéficier d'accompagnement chaque année.

Ces trois dernières années les structures ont été accompagnées sur diverses thématiques : aspects financiers (gestion, tableaux de bord, comptabilité analytique, ...), la consolidation économique et financière, la mutualisation des ressources humaines, la réforme de l'IAE, des études de faisabilité, la mise en œuvre de projets...

L'ACCOMPAGNEMENT DES SIAE PAR CORSE ACTIVE DE 2014 À 2016

2014	16 STRUCTURES	19 ACCOMPAGNEMENTS	24 808 €
2015	15 STRUCTURES	22 ACCOMPAGNEMENTS	30 271 €
2016	12 STRUCTURES	17 ACCOMPAGNEMENTS	28 471 €
TOTAL			83 550 €

SOURCE : CORSE ACTIVE – TRAITEMENT CORSISTAT

LES SORTIES DE L'IAE L'ÉCARTI DI L'IAE

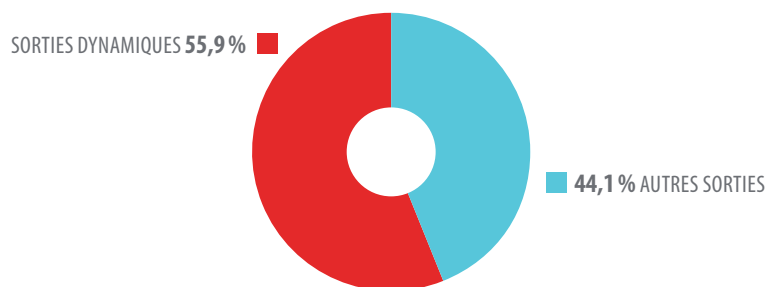
Sorties dynamiques :

- Sorties vers l'emploi durable : CDI, CDD ou mission d'intérim de plus de 6 mois, stage ou titularisation dans la fonction publique et création d'entreprises.
- Sorties vers «un emploi de transition» : CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés
- Sorties positives : formation qualifiante, embauche dans une autre SIAE...

Un quatrième type de sortie nommé :

- Autres sorties : chômage, inactif ou sans information

TYPES DE SORTIES DES SIAE EN 2016



SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

En 2016, parmi l'ensemble des sorties des parcours d'insertion, 56% sont «dynamiques».

Les sorties dynamiques débouchent majoritairement sur des emplois durables (51%). Cette part est plus élevée en Haute-Corse (58%) qu'en Corse-du-Sud (43%).

28% sont des sorties dites «positives» (formation ou autres) et 21% mènent à un emploi de transition.

1 sortie
sur 2
vers un emploi
durable

SORTIES DYNAMIQUES PAR TYPES DE STRUCTURE

	EI		ETTI		ACI		TOTAL	
	NOMBRE	PART	NOMBRE	PART	NOMBRE	PART	NOMBRE	PART
EMPLOI DURABLE	16	52%	30	81%	38	39%	84	51%
EMPLOI DE TRANSITION	7	22%	5	14%	23	24%	35	21%
SORTIES POSITIVES	8	26%	2	5%	36	37%	46	28%
ENSEMBLE DE SORTIES DYNAMIQUES	31	100%	37	100%	97	100%	170	100%

Note : pour des raisons de confidentialité, les statistiques liées aux associations intermédiaires n'apparaissent pas dans ce tableau

SOURCE : DIRECCTE 2A ET 2B - TRAITEMENT CORSISTAT

A parola à

Jordane
VERON
Directrice de
l'Association
INIZIATIVA

Pouvez-vous présenter votre structure d'insertion ?

A pudeti prisintà a vostra struttura d'insirzioni ?

Régie sous la forme d'une association loi 1091 à but non lucratif, INIZIATIVA est implantée à Ajaccio depuis sa création. Elle est créée en 2007 suite à la scission des activités d'insertion de l'ARSEA porteur initial du chantier des espaces verts.

Actuellement présidée par Mme Nora ETTORI, INIZIATIVA se fixe statutairement comme objectif premier «la création de toutes activités permettant l'insertion par l'économie de population en grande difficulté».

Pour ce faire, elle est conventionnée pour le portage de trois ateliers chantiers d'insertion : Espaces verts, Recycl'éco et Fil & Fer.

Recycl'éco : mis en place depuis 2007 par l'association est né du constat que la multiplication des équipements et de leur durée de vie de plus en plus courte génèrent une masse importante de DEEE (déchets d'équipements électriques et électronique) à éliminer et la diffusion dans l'environnement de sous-produits polluants. L'enjeu est donc ici de limiter l'utilisation de substances dangereuses dans les DEEE mais également de valoriser la réutilisation, le recyclage et les autres formes de valorisation des DEEE afin de réduire la quantité de déchets à éliminer. Ainsi, la mission principale que se fixe l'ACI Recycl'éco est de valoriser ce matériel via différentes formes : reconditionnement, réemploi, démantèlement...

Espaces verts : l'association propose des services d'entretien des espaces verts et sites naturels sur la région d'Ajaccio, via son ACI Espaces Verts. Ce chantier repris par INIZIATIVA en 2007, existe depuis une vingtaine d'années. Le chantier propose en particulier ses services en matière de démaquillage, de débroussaillage, d'entretien de jardins et de copropriétés.

Depuis 2016, le chantier a développé un potager en agriculture raisonnée dont la production est vendue sous forme de panier.

Fil & Fer : l'association a créé en avril 2016 un nouveau chantier de repassage et de couture. Ce chantier a été pensé pour l'accès aux femmes au dispositif des Ateliers et Chantiers d'Insertion; le second axe de développement de ce chantier étant de faciliter la vie des femmes actives avec des prestations comme la collecte du linge chez les particuliers et la mise en place de prestations de récupération dans les entreprises, repassage, livraison, retouche, couture.

Combien comptez-vous de salariés ?

Quantu aveti salariati ?

Nous avons 8 salariés permanents et 32 postes pour les salariés en insertion, soit 80% de notre effectif.

Pouvez-vous citer un chantier emblématique en termes d'emplois et en termes d'image ?

U pudeti cità un cantieru emblematicu in tèrmini d'impieghi è in tèrmini d'imàghjina ?

Recycl'éco (anciennement recyc'ordi), c'est le plus connu de nos trois chantiers : grâce au travail des salariés encadrés par les deux ETI nous avons une boutique solidaire qui nous permet de vendre au plus grand nombre de l'électroménager ainsi que des postes informatiques.

Deux tarifs sont appliqués : pour le tout public le plus souvent des «travailleurs pauvres» et pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Quelques mots supplémentaires ?

Qualchi paroli supplimentarii ?

Nous souhaitons dans l'avenir positionner, encore davantage les chantiers dans le champ du développement durable et faciliter l'accueil des publics féminins et des travailleurs handicapés.

A parola à

Marie-
Florence
DABRINPrésidente de
l'Association CORSE
MOBILITÉ
SOLIDAIRE**Pouvez-vous présenter votre structure d'insertion ?**

A pudeti prisintà a vostra struttura d'insirzioni ?

L'Association «CORSE MOBILITÉ SOLIDAIRE» a vu le jour en Septembre 2014 avec pour objectif de porter des projets et des initiatives en lien avec le développement économique social, solidaire et durable en Corse.

Composée d'acteurs de l'insertion, du monde économique en général et de l'ESS, l'association vise à satisfaire aux besoins exprimés en matière de développement territorial. Elle développe et expérimente des actions d'innovations sociales prenant compte des nouveaux besoins des territoires, parfois dans le cadre de l'IAE lorsque ces actions rejoignent des besoins en insertion des publics fragiles.

Elle se présente comme un laboratoire d'innovations économiques, sociales et culturelles. Ses activités solidaires s'inscrivent dans la diversité des approches liées à la mobilité et doivent permettre :

- la mobilité des personnes physiques notamment en mettant en œuvre des dispositifs favorisant l'inclusion sociale des publics «précaires» par la mobilité (garage solidaire, plateforme mobilité, bilans mobilité...)
- la mobilité professionnelle en mettant en œuvre des outils d'inclusion sociale tels que des ateliers chantiers d'insertion positionnés comme des passerelles professionnalisantes entre les publics «précaires» et monde économique (stages en entreprises, immersions, ...)
- la mobilité des parcours en proposant des services d'accompagnement à l'emploi, à la créativité, à la mobilité... et des actions mais aussi des sensibilisations, des formations...
- la mobilité des territoires en créant des outils de cohésion sociale, des actions d'animations territoriales.

«Corse mobilité solidaire» fonctionne comme un laboratoire d'innovation sociale accompagnant les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'actions en lien avec l'ESS, la transition énergétique et l'économie circulaire.

L'association Corse Mobilité Solidaire met en œuvre un ensemble de projets et de dispositifs d'insertion par l'activité économique qui relèvent de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, et de l'innovation sociale. Notre objectif est de travailler à lever un maximum de freins à l'emploi par le développement d'activités économiques, solidaires, durables et circulaires.

Le premier dispositif «hébergé» a vu le jour en Balagne, à Calvi en 2015. Il s'agit de « l'attellu mubilità », garage solidaire de Corse œuvrant sur la mobilité inclusive et durable. Il a été soutenu par l'ADEC dans le cadre de son programme CORS'ECO SOLIDAIRE.

L'attellu mubilità est reconnu aujourd'hui comme un élément essentiel des politiques d'insertion sociale et professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés de mobilité. En 2 ans, nous comptons déjà près de 700 adhérents/usagers de nos services.

Le «garage solidaire» une innovation sociale en expérimentation sur la Balagne qui va dans le sens de l'élargissement des services des «simples» garages sociaux, en mal de modèle économique. Notre prochain objectif est de développer un éco-garage solidaire sur le territoire du grand Bastia en lien avec la politique de la ville.

Afin de poursuivre notre action en lien avec l'économie circulaire et le réemploi, un second chantier d'insertion vient de démarrer : «l'attellu d'éco-creazione», une recyclerie créative qui vise à «faire du neuf avec du vieux» car comme le disait Lavoisier «rien ne se crée, tout se transforme»!

Ce nouvel ACI est à la fois une «Donnerie» (un lieu où l'on peut déposer ses objets, mobiliers, jouets, matériels, textiles, électroménagers en état de fonctionnement ou de propreté...), une «ressourcerie» qui répare, détourne, et upcycle des «déchets» pour considérer leur utilité et leur offrir une seconde vie; une boutique solidaire et une market place en ligne dédiée au recycl'art; une résidence d'artiste ou la créativité s'exprime dans le sens du réemploi et de l'inclusion sociale.

C'est un tiers lieu labellisé «repair café» et un «maker-space» équipé de matériel professionnel ou les particuliers et les artisans peuvent se côtoyer pour apprendre et échanger dans le cadre d'ateliers créatifs et développer un «FAB LAB SOLIDAIRE de proximité».

Combien comptez-vous de salariés ?

Quantu aveti salariati ?

Notre structure balanique compte un seul salarié permanent qui officie en qualité de directeur territorial, encadrant technique et chef d'atelier.

Il nous faudrait créer deux autres postes permanents assignés au développement territorial et à l'internalisation de la fonction CIP.

Mais, aujourd'hui les SIAE sont des entreprises sociales. Elles ont les mêmes contraintes financières que les entreprises du marché traditionnel (charges sociales, frais de fonctionnements, frais de formation professionnelle et de mutuelle pour les salariés, frais comptables...). Elles doivent y faire face malgré tout avec une production moindre, du fait de nos objectifs qui sont centralisés sur l'insertion des publics et non le profit. Cela implique des marges de manœuvres financières très limitées voire inexistantes. Si l'on rajoute à cela deux facteurs que sont la faiblesse des financements publics dédiés au secteur de l'IAE, et la suppression des contrats aidés, notre équipe de permanent ne peut être développée au niveau qu'il faudrait. Et ce malgré un chiffre d'affaires de production plus qu'honorable dans notre cas!

Ensuite, nous avons deux conventions avec l'ASP pour un nombre total de 11 ETP dédiés aux postes en insertion. La répartition est équitable puisque 6 sont dédiés aux activités en lien avec la mobilité durable et 5 sur le réemploi, la créativité et l'économie circulaire.

Soit 11 ETP d'insertion pour 12 ETP au total.

Les autres missions (comptabilité, gestion, administration, représentation...) sont assurées de façon bénévole par nos administrateurs. Cette solution est-elle durable? Pouvez-vous citer un chantier emblématique en termes d'emplois et en termes d'image?

Question difficile car en matière d'insertion l'exemplarité ne peut se mesurer qu'aux nombres de parcours d'insertion réussis et non au nombre de publics accueillis, à la taille ou à l'ancienneté. Evidemment les plus emblématiques sont les premiers créés, les premiers à avoir innové socialement en misant sur l'insertion par l'économie. Dans cette optique, il me semble nécessaire de citer également ceux qui ont su se démarquer en proposant des services ou des activités novatrices (entendez par là, des services/activités) dont l'économie locale était dépourvue... A TERRA VERDE pour avoir développé les jardins de cocagne ou plus récemment INSTALL'TOIT qui a ouvert la voie du marché du réemploi en Corse!

Quelques mots supplémentaires ?

Qualchì paroli supplimintarii ?

Le secteur de l'IAE peut représenter un formidable moyen d'insertion des publics fragiles s'il est encadré et soutenu. Souhaitons qu'à l'avenir il ne fasse pas les frais d'un désengagement des politiques publiques et ne devienne pas le parent pauvre de l'économie sociale et solidaire!

M

MÉTHODOLOGIE

SOURCES

L'ensemble des données communiquées à CORSICA STATISTICA proviennent des Unités Départementales de la Haute-Corse et la Corse-du-Sud, de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Corse (DIRECCTE).

CHAMP

Les structures d'insertion par l'activité économique présentées dans ce focus sont celles conventionnées pour l'année 2016.



Maison du Parc Technologique,
ZA d'Erbajolo
20600 Bastia
Tél : 04 95 50 91 32
www.adec.corsica
helene.maestracci@adec.corsica



Lot 3F, route du Vazio
Le Ricanto
20090 AJACCIO
Tél : 09 60 17 01 40
www.cress.corsica
contact@cress.corsica

